

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Dernière mise à jour : 26 février 2025

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ("CGV") ont pour objet de définir les modalités et conditions selon lesquelles l'École Chevaleresque - Yoga Guerrier (ci-après "l'Organisme de formation") propose ses formations aux clients (ci-après "le Client").

L'Organisme de formation dispense exclusivement des formations en présentiel, destinées aux particuliers et professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances et compétences dans les disciplines historiques, martiales et chevaleresques. Ces formations incluent des enseignements sur les techniques de combat historique, l'équitation chevaleresque, le maniement des armes médiévales, ainsi que le développement des aptitudes physiques et pédagogiques propres à ces disciplines.

2. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **Nom de l'association** : École Chevaleresque - Yoga Guerrier
- **Siège social** : 653, rue de la Marquerose - 34070 Montpellier, France
- **Numéro SIRET** : 441 647 302 00013
- **Numéro RNA** : W343013456
- **Numéro NDA (Numéro de Déclaration d'Activité)** : 76340987634
- **Président et Responsable légal** : Gilles Carrière
- **Téléphone** : 06.13.53.36.40
- **Adresse e-mail** : contact@chevaleresque.com
- **Site internet** : www.chevaleresque.com / www.yogaguerrier.com
- **Hébergeur des sites** : Hostinger

3. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV régissent l'ensemble des prestations proposées par l'Organisme de formation. Elles s'appliquent à toutes les formations et services annexes proposés, notamment les supports pédagogiques, les prestations de conseil et d'accompagnement des participants.

L'Organisme de formation se réserve le droit de modifier à tout moment ces CGV sans préavis. Les modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne ou leur communication au Client par tout moyen.

4. ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Organisme de formation s'engage à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la mesure de ses capacités. Toutefois, certaines limitations s'appliquent :

- **Nos locaux ne sont pas de plain-pied et ne disposent pas d'ascenseur**, ce qui peut compliquer l'accès aux salles situées à l'étage.
- **Les formations d'escrime impliquent l'utilisation d'armes**, même adaptées, ce qui peut représenter un risque pour les personnes présentant certains troubles cognitifs sévères.
- **Les activités nécessitent un minimum d'autonomie physique et cognitive**, l'Organisme n'étant pas en mesure de fournir un encadrement médical spécifique.
- Un **réfèrent handicap, Gilles Carrière**, est à disposition pour évaluer les adaptations possibles et accompagner les participants nécessitant des aménagements particuliers.
- **Adaptations pédagogiques possibles** : supports numériques adaptés, allongement de la durée de la formation, assistance renforcée sur certains exercices.
- **Suivi post-formation** : possibilité d'un accompagnement après la formation pour les personnes ayant bénéficié d'adaptations spécifiques.
- Le **réfèrent handicap s'engage à sensibiliser et former au sein de l'association ses instructeurs et formateurs** à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les personnes concernées sont invitées à contacter l'Organisme en amont de leur inscription afin d'étudier les solutions envisageables.

5. INSCRIPTION, ÉVALUATION ET CERTIFICATION DES FORMATIONS

- L'inscription aux formations est soumise aux conditions suivantes :
 - Un **acompte de 30%** du montant total est exigé à l'inscription.
 - Le solde restant doit être réglé à la fin de la formation.
 - L'Organisme propose **l'autofinancement avec facilités de paiement sur demande**.
 - Les autres options de financement (CPF, OPCO, AIF, etc.) dépendent du **résultat de l'audit Qualiopi en cours** et seront précisées ultérieurement en fonction des certifications obtenues.
- **Évaluation des compétences acquises** : Les formations sont évaluées par des mises en situation pratiques, des tests écrits et des évaluations continues.
- **Certification et jury** : Certaines formations donnent lieu à un certificat délivré par un jury interne, évaluant l'atteinte des compétences définies dans le programme de formation.

6. ANNULATIONS ET REPORTS

Les annulations et reports sont soumis aux conditions suivantes :

- **Plus de 15 jours avant** : remboursement intégral.
 - **Entre 10 et 15 jours avant** : retenue de 30% du tarif.
 - **Entre 3 et 10 jours avant** : retenue de 50% du tarif.
 - **Moins de 3 jours avant** : aucun remboursement possible.
-


7. MÉDIATION ET LITIGES


- En cas de litige, le Client peut saisir un **médiateur de la consommation**, conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation.
 - La procédure de médiation est gratuite et permet de rechercher une solution amiable avant toute action en justice.
 - En l'absence d'accord amiable, la compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Montpellier.
-

8. ESPACE MENTIONS LÉGALES ET CGV SUR LE SITE WEB

- L'Organisme met à disposition un espace dédié sur son site regroupant :
 - **Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU)**,
 - **Les Conditions Générales de Vente (CGV)**,
 - **La Politique de Confidentialité**.
 - Cet espace est mis à jour régulièrement avec mention de la date de dernière modification.
-

9. CONTACT ET RESPONSABLE HANDICAP

Toute demande concernant l'accessibilité et l'accompagnement des personnes en situation de handicap peut être adressée à **Gilles Carrière**, référent handicap :  contact@chevaleresque.com

 06.13.53.36.40

 653, rue de la Marqueroise, 34070 Montpellier